

Votations fédérales et cantonales des 16, 17 et 18 juin 2023

Bureau de vote

Pour les votations des 16, 17 et 18 juin 2023, le Conseil municipal a constitué le Bureau de vote de la manière suivante :

Président : M. Benoît Marchand

Vice-président : M. Correntin Faivre

Membres : Mesdames Antonina Hofer, Marielle Houriet, Laure Gigandet, Christelle Habegger, Mélanie Hertzeisen, Maude Hirt, Floriane Hofer, Mélissa Hofer, Louise Holzer, Tamara Houlmann, Britany Huber Lugo, Solène Hug, Emeline Huguelet, Njomëza Hysenaj Rustemaj.

Messieurs Filipe Silva Costa, Johan Schlup, Yann Sinz, Daniel Stefanini, Arben Spahija, Camille Spart, Nicolas Sprunger, Evan Stadelmann, Jonas Stadelmann, Lucas Stäger, Quentin Stäger, Anthony Stalder, Jonathan Stalder, Ludovic Stalder.

Suppléantes : Mesdames Virginie Imhof, Caroline Ioset, Mayane Ischi, Soukaina Jabli, Marie Jacquat, Romance Jäggi, Florence Jaiteh, Jennifer Jallon, Rébecca Jobin, Aude Jolidon, Lara Jolidon, Laura Jolidon, Marie Jolidon, Vanessa Jolidon Houriet.

Suppléants : Messieurs Renato Steinemann Mera, Stefano Steinemann Mera, Johan Steiner, Nicolas Steiner, Jordan Steullet, Lucas Steullet, Daniel Stoll, Fabien Stoller, Jürg Stoller, Francis Stoquet, Gaetan Struchen, Charles-Edouard Stucki, Pierre-Alexandre Stucki, David Studer, Loris Studer.

Par ailleurs, nous attirons l'attention des personnes qui n'auraient pas reçu leur matériel de vote, ou qui l'auraient égaré, qu'elles peuvent le retirer ou obtenir un double à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 16 juin 2023 à 16 h 00, sur présentation du passeport ou de la carte d'identité.**

Pour les personnes qui votent par correspondance, nous rappelons l'obligation de signer la carte de légitimation.

Le mode d'emploi pour le vote par correspondance se trouve également sur la page « Votations ».

Moutier, le 10 mai 2023/js

Chancellerie municipale